



# anac news

Magazine de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Burkina Faso

No. 19

Avril - Juin 2018



ICVM : LE BURKINA FASO  
BIENTÔT HONORÉ PAR UNE  
DISTINCTION DE L'OACI

INSPECTEURS SÉCURITÉ  
ET SÛRETÉ :  
LE CERCLE S'AGRANDIT



# SOMMAIRE **NO.19** 2018

06



11



22



## Dans ce numéro :

Editorial de M. Azakaria TRAORE, Directeur Général de l'ANAC ..... 03

### A la une

ICVM : le Burkina Faso, bientôt honoré par une distinction de l'OACI ..... 06

Certification de l'aéroport de Ouagadougou : l'Asecna sollicitée ..... 08

### Focus

Audience du DG de l'Asecna chez le ministre Compaoré ..... 04

L'axe Ouaga-Luxembourg se développe par le fret ..... 04

COC de l'ANAC : les administrateurs à l'école du SYSCOHADA révisé ..... 05

### Sécurité & Sûreté

Inspecteurs sécurité et sûreté : le cercle s'agrandit ..... 09

### Météo

Prévisions saisonnières : l'ANAM donne les grandes tendances ..... 11

### Coopération

Financement de l'ACSAC ..... 14

### Publicom

Kundé 2018 : Awa Boussim, lauréate de Air Burkina ..... 13

RAGCGAE : de nouveaux investissements ..... 16

IAMGOLD remporte le prix d'excellence VDMD 2018 ..... 18

### Libres Propos

Air Burkina : une nouvelle ère pour un nouvel envol ? ..... 20

### Afrique

L'IATA et l'AFRAA coopèrent pour développer les transports aériens en Afrique ..... 22

### Insolite

..... 23

## ANAC NEWS

Revue trimestrielle de  
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile  
01 BP: 1158 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
Tél: +226 25 306488 / 25 31 63 32  
Fax: +226 50 31 45 44  
Mail: [info@anacburkina.org](mailto:info@anacburkina.org)  
Site web : [www.anacburkina.org](http://www.anacburkina.org)

### Directeur de publication

Azakarias TRAORE  
Directeur général de l'ANAC

### Directeur de rédaction

Nouhou BERTE

### Equipe de rédaction

Ibrahim Hassan KONE  
Nouhou BERTE  
Léandre BAKYONO  
Salifou ZANGA

### Secrétaire

Agathe KONSEIGA

### Correction

Abdoul Salam ZOURE  
(Collaborateur)

### Maquette, mise en pages et impression

Agence Schaffenskraft, Bornheim/Allemagne  
[www.schaffenskraft.de](http://www.schaffenskraft.de)

Les droits d'auteur et tous les autres droits liés aux textes, illustrations, photographies et autres données du magazine sont sa propriété exclusive ou celle des détenteurs expressément cités. Toute reproduction est subordonnée à l'autorisation écrite préalable du détenteur des droits.



Editorial de  
M. Azakaria Traoré  
Directeur général de l'ANAC

## Importance et enjeux de la certification des aéroports

La sécurité, la régularité et l'efficacité des opérations aériennes aux aéroports étant d'une importance capitale, l'OACI fait obligation aux Etats contractants de certifier les aéroports destinés aux vols internationaux.

Plus de quinze (15) années après l'entrée en vigueur de cette exigence, certains aéroports internationaux de notre sous-région ont été certifiés, d'autres sont en cours de certification, tandis que d'autres encore n'ont pas enclenché le processus.

Parmi les raisons qui expliquent cette non certification, on peut citer l'incapacité des Etats dans la résolution des carences constatées aux aéroports, l'absence de personnels techniques bien formés tant au sein des autorités de l'aviation civile qu'au sein des gestionnaires des aéroports.

La certification d'un aéroport est le résultat d'un long processus, d'une durée théorique de dix-huit (18) mois environ, qui s'obtient au prix d'une mobilisation de personnels qualifiés, de ressources matérielles et financières tant au niveau de l'instance de réglementation et de supervision de l'aviation civile qu'au niveau du gestionnaire et de l'exploitant des aéroports.

La certification d'aérodrome n'est pas délivrée pour une durée illimitée. Elle a une validité de trois ans tant qu'il n'a pas été révoqué, suspendu, ou annulé.

Tenant compte des spécifications de l'Annexe 14 de la convention de Chicago

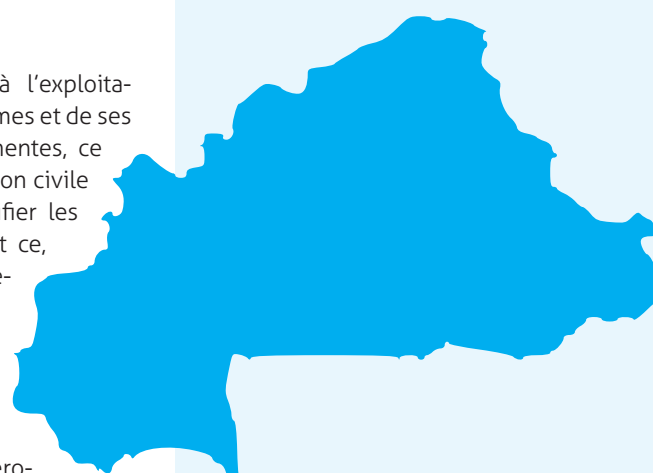
relative à la conception et à l'exploitation technique des aéroports et de ses autres spécifications pertinentes, ce sont les autorités de l'aviation civile qui sont chargées de certifier les aéroports internationaux et ce, au moyen d'un cadre réglementaire approprié.

Pour sa part, le Burkina Faso s'est résolument inscrit dans le processus de la certification de ses aéroports et se donne les moyens d'y aboutir. En effet, l'ANAC a élaboré des règlements et des éléments d'orientation relatifs aux aéroports incluant les exigences de certification et le processus de certification.

La certification donnera à l'ANAC, d'une part, l'assurance que l'exploitant d'aérodrome est en mesure de s'acquitter de ses obligations conformément aux conditions et stipulations du certificat, elle conformera à l'ANAC les pouvoirs nécessaires pour assurer l'application des règlements et la surveillance continue en matière de respect des normes de conception et d'exploitation technique des aéroports.

Du point de vue de sa portée, la certification peut être un facteur déclencheur de nombreuses opportunités, notamment l'amélioration de la desserte aérienne et une garantie de sécurité pour les compagnies aériennes et les passagers.

**Azakaria Traoré**  
Directeur général



# Le Directeur général de l'ASECNA chez le Ministre d'Etat COMPAORE



**M. COMPAORE ET M. MOHAMED SE FÉLICITANT DE L'EXCELLENCE DE LA COOPÉRATION ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASECNA**

**Le Ministre d'Etat auprès de la Présidence du Faso, M. Simon COMPAORE a reçu en audience le jeudi 31 mai 2018, le Directeur Général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), M. Mohamed MOUSSA.**

Accompagné par le Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la



**PHOTO DE FAMILLE DU MINISTRE D'ETAT AVEC SES HÔTES, MINISTRE DABILGOU ET LE DG DE L'ASECNA ET SA DÉLÉGATION**

Sécurité Routière, M. Vincent T. DABILGOU, le Directeur général de l'ASECNA et le Ministre d'Etat ont passé en revue l'état de la coopération entre l'ASECNA et le Burkina Faso. Aux dires de l'hôte du ministre d'Etat, cette coopération est fructueuse et son institution sera toujours attentive aux sollicitations que le Burkina Faso viendrait à formuler en vue d'accroître la performance et le développement du transport aérien aux pays des hommes intègres.

A sa sortie d'audience, le premier responsable de l'ASECNA, Mohamed MOUSSA a renchéri en disant avoir été honoré d'être reçu par le Ministre d'Etat auprès de la Présidence du Faso qui

« en Afrique est un grand maître d'œuvre extraordinaire qu'il a eu la chance de voir à l'œuvre quand celui-ci était maire. Le Ministre d'Etat Simon COMPAORE est pour moi une très grande source d'inspiration, depuis qu'il était Maire. C'est dans cet esprit que je suis très heureux d'avoir été reçu par lui », a conclu le Directeur Général de l'ASECNA.

Golleau Isidore TRAORE- DCPM-MTMUSR

## L'axe Ouaga-Luxembourg se développe par le fret aérien

**En marge de la 10<sup>ème</sup> Commission de partenariat entre le Burkina Faso et le Grand-Duché du Luxembourg, au Luxembourg, l'accord relatif aux services aériens (ASA) entre les deux pays a été signé.**

Cette signature des services aériens dote les deux pays d'un cadre juridique pour mettre l'exploitation de la desserte aérienne. Elle est intervenue le 04 mai 2018 par le ministre luxembourgeois de la coopération et de l'action humanitaire M. Romain Schneider et Mme Jacqueline Marie Zaba/Nikiema, ambassadeur du Burkina Faso au Grand-Duché de Luxembourg en présence de Mme Coulibaly/

Sori, ministre de l'économie, des finances et du développement durable

En rappel, à l'initiative du Grand-Duché du Luxembourg, les services aériens avaient été paraphés lors des consultations aériennes tenues les 29 et 30 mai 2013, à Ouagadougou. A l'occasion, un mémorandum d'entente a été signé et qui a permis à la compagnie aérienne luxembourgeoise (Cargolux) de commencer sa desserte à raison d'un vol hebdomadaire par le transport exclusif du fret.

La signature de l'accord permet aux deux pays de se doter d'un cadre juridique conforme aux normes de la



**ECHANGE ENTRE LE MINISTRE LUXEMBOURGEOIS ET MME JACQUELINE MARIE ZABA/NIKIEMA, AMBASSADEUR DU BURKINA FASO AU GRAND-DUCHÉ**

Communauté Economique européenne (CEE) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) qui pourrait inciter d'autres compagnies à desservir le Burkina Faso.



PHOTO DE FAMILLE DES PARTICIPANTS À LA SESSION DE FORMATION SUR LE SYSCOHADA RÉVISÉ



REMISE AU CERTIFICAT AU DG DE L'ANAC

COC DE L'ANAC :

# Les administrateurs à l'école du SYSCOHADA révisé

**A** peine avoir clos les travaux de la première session ordinaire du Conseil d'Orientation et de contrôle de l'ANAC sur les états financiers, les administrateurs sont allés à l'école du SYSCOHADA révisé, du mercredi 02 au 05 mai 2018, à l'hôtel Sissima de Bobo-Dioulasso.

Cette session de formation intervient suite à l'une des recommandations de la deuxième session ordinaire de l'ANAC consacrée au budget, gestion 2018. Pour le formateur du cabinet Aurec Afrique, M. Adama ZEBE : « L'ANAC a une dérogation qui lui fait obligation de tenir la comptabilité privée qui a pour référentiel le SYSCOHADA. Ce système vient de connaître une innovation qui est aujourd'hui le SYSCOANA révisé. Il était bon que les administrateurs aient

une connaissance assez large sur ce nouveau référentiel pour mieux administrer les deux sessions ordinaires de l'ANAC consacrées à l'arrêt des comptes et la session budgétaire ».

Ainsi trois jours durant, les administrateurs se sont familiarisés aux fondamentaux du SYSCOHADA révisé et selon le formateur Zeba, on attend d'eux la capacité d'examiner et d'analyser des comptes pour une meilleure appréciation de la gestion des comptes de l'entreprise. Ceci est d'autant plus important que l'information financière est vitale pour l'entreprise parce qu'elle conditionne son existence. Un administrateur bien outillé est un administrateur qui a la capacité d'apprécier les indications de gestion qui sont conditionnées par la tenue d'une information fiable.

Cette formation avait pour but essentiel d'avoir une lecture suffisante des quatre (04) états financiers décrits par le SYSCOHADA révisé, à savoir le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes.

L'évaluation a été des pratiques de l'ANAC et les administrateurs ont eu l'approche qu'il faut lors de l'examen des états financiers, d'interprétation de l'indicateur de gestion. En outre, ils ont pu avoir l'approche qu'il faut sur le diagnostic financier complet de l'entreprise.

NB

**LE FORMATEUR ZEBE REMETTANT L'ATTESTATION DE PARTICIPATION À L'ADMINISTRATEUR BAZIÉ**

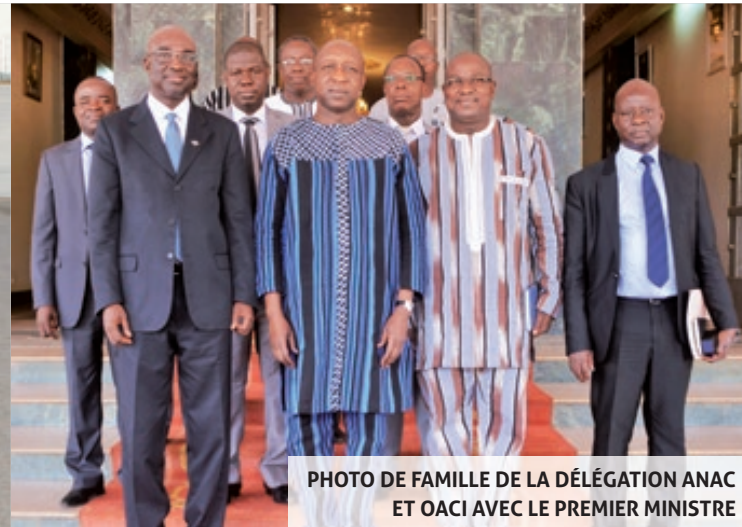


LE PRÉSIDENT DU COC, M. ISSIAKA SIGUE (AU MILIEU) ANNONÇANT LE MOT INTRODUCTIF DE LA SESSION DE FORMATION





**LE DG DE L'ANAC ET LA MISSION DE L'OACI SUR LE TERRAIN POUR TOUCHER DU DOIGT LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA CERTIFICATION**



**PHOTO DE FAMILLE DE LA DÉLÉGATION ANAC ET OACI AVEC LE PREMIER MINISTRE**

## ICVM : le Burkina Faso, bientôt honoré par une distinction de l'OACI

**Venue à Ouagadougou pour cerner les raisons qui freinent le processus de certification de l'aéroport international de Ouagadougou afin d'y apporter son assistance technique, la délégation du bureau régional de l'OACI pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest a eu des séances de travail avec les parties prenantes. C'était du 24 au 27 avril 2018.**

Cette mission conduite par son directeur Mam Sait Jallow qui, au terme des travaux a convenu principalement avec le gestionnaire de l'aéroport d'un échéancier d'exécution des travaux aux fins de résorber les contraintes et les difficultés.

En marge de cette mission d'assistance technique, la délégation du bureau régional a été successivement reçue par le Premier ministre, chef du gouvernement puis par le ministre des transports, de la mobilité urbaine et de la Sécurité routière.

Introduits par le ministre des infrastructures représentant son collègue des transports en mission auprès du premier ministre, Paul Kaba TIEBA, les hôtes du jour ont fait le point des conclusions des travaux relatifs au processus de la certification de l'aéroport international de Ouagadougou.

Avant de prendre congé, Mam Sait Jallow, a informé le chef de l'exécutif que l'OACI a décidé de décerner, selon le calendrier des autorités burkinabè, une attestation de reconnaissance au Burkina Faso au regard du score honorable réalisé par l'ANAC à l'issue de la mission de validation coordonnée de l'OACI (ICVM).

En effet, rappelons que le Burkina Faso a obtenu un taux de conformité de 73,27%, le classant au 3eme rang des pays africains dans l'espace UEMOA en terme de performance à l'issue de la mission de validation coordonnée qui s'est déroulée du 24 au 30 octobre 2017.

Cette mission évalue la performance du système de l'aviation civile en se fondant sur les sept (07) éléments cruciaux.



**A L'ISSUE DE LA VISITE DE COURTOISIE, LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'OACI A INFORMÉ LE PREMIER MINISTRE PUIS ...**

**... LE MINISTRE EN CHARGE DES TRANSPORTS QUE LE BURKINA FASO RECEVRA UNE DISTINCTION DANS LE SECTEUR DE L'AVIATION CIVILE**



NB



***Air Burkina,  
les racines et les ailes de l'Afrique de l'ouest***



[www.folem.bf](http://www.folem.bf)

VUE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RESTITUTION.



LE MINISTRE DABILGOU (BOUBOU MARRON) ET LE DG DE L'ASECNA (BOUBOU BLANC) AU COURS DE LA SÉANCE DE RESTITUTION DES TRAVAUX DU PLAN D'URGENCE

# Certification de l'aéroport international de Ouagadougou : l'ASECNA sollicitée

**A l'invitation du Ministre des transports, de la Mobilité urbaine et de la sécurité, Vincent. T. DABILGOU, le directeur général de l'ASECNA, Mohamed MOUSSA a séjourné du 29 mai au 1er juin 2018 à Ouagadougou pour examiner le plan d'urgence de l'aéroport international de Ouagadougou afin d'apporter la contribution de son institution.**

Ce plan d'urgence recommande des actions portant sur des travaux de construction, d'équipements, le système d'exploitation, le renforcement des capacités et de maintenance dont leur réalisation et leurs mises aux normes permettront de combler les écarts, condition sine qua non pour amorcer le processus de la certification.

Pour mener à bien les éléments essentiels du plan d'urgence relatifs à la certification, le ministre en charge de l'aviation civile a sollicité les « financements primaires » de l'ASECNA pour la réalisation desdits travaux.

Pour sa part, Mohamed Moussa a pris l'engagement que l'ASECNA examinera la question et verra dans quelles

mesures ce financement pourra être décaissé pour accompagner le Burkina Faso dans le processus de certification de son aéroport.

Ce plan, évalué à plus de douze milliards, prend en sus des investissements primaires d'autres investissements qui permettront à l'aéroport international de Ouagadougou de devenir plus attrayant, convivial et compétitif dans la sous-région.

Le ministre DABILGOU reste convaincu que le Burkina Faso étant un pays de l'hinterland et au regard de sa position centrale en Afrique de l'ouest, son aéroport doit constituer un hub naturel pour le développement du trafic aérien. C'est pourquoi, le premier responsable en charge des transports entend donner un coup d'accélérateur à ce secteur stratégique à travers la mise en œuvre du plan d'urgence dont les initiatives ambitieuses permettront de booster le trafic aérien aux fins de tirer des avantages comparatifs sur le plan socio-économique.

NB



# Inspecteurs Sécurité et Sûreté : le cercle s'agrandit



PHOTO DE FAMILLE DES NOUVEAUX INSPECTEURS AVEC LES PREMIERS RESPONSABLES DE L'ANAC ET LES MAGISTRATS DE L'AUDIENCE

**L'ANAC a agrandi le cercle de ses inspecteurs en sécurité et en sûreté pour renforcer sa capacité opérationnelle en matière de supervision de l'aviation civile. En effet, cinq nouveaux inspecteurs ont prêté serment le mercredi 11 avril 2018 au cours d'une audience publique dans la salle d'audience du tribunal de grande instance de Ouagadougou.**

La fonction d'inspecteur dans le domaine de l'aviation civile est un travail d'abnégation et de don de soi. Et comme rien ne s'acquiert sans sacrifices, ces nouveaux inspecteurs se sont mis à la tâche pour franchir les cinq étapes essentielles afin de devenir des « *inspecteurs titulaires* ».

Tout d'abord, après le recrutement, le postulant participe à une formation appelée « *endoctrinement* ». A cette première étape, il se familiarise aux annexes de l'OACI, manuels et procédures de l'ANAC et techniques d'audits.

Ensuite, il participe à différents audits en tant qu'observateur.

La troisième phase appelée la « *formation government safety inspections* » (GSI), permet au postulant de se spécialiser dans un domaine précis de l'audit.

Une fois, cette étape franchie, le postulant prend le titre d'inspecteur stagiaire. Ainsi, il participe à l'élaboration des check lists, aux inspections, à la rédaction des rapports sous la supervision d'un inspecteur titulaire.

La cinquième phase qui est celle de l'évaluation, elle consiste à évaluer l'inspecteur stagiaire sur le terrain. Si cette évaluation est concluante, alors, l'inspecteur stagiaire devient inspecteur plein par une décision du directeur général de l'ANAC et des dispositions sont prises pour la cérémonie de prestation de serment.

La prestation de serment est l'acte solennel effectué en audience publique devant le tribunal de grande instance de Ouagadougou au cours duquel chaque inspecteur nouvellement nommé doit prononcer la formule consacrée selon



LE MAGISTRAT ISSA GOUO PRÉSIDENT LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT



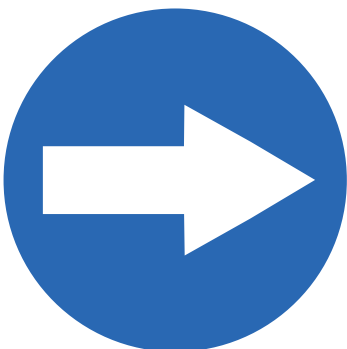
INSPECTEUR DES LICENCES DU PERSONNEL (PEL) : KARIM TAPSOBA

laquelle « *Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, loyauté et probité dans le strict respect de la législation en vigueur* » conformément aux dispositions de l'article 37 du décret N°2018-788 du 07 juillet 2015 portant modification des attributions, de l'organisation et du fonctionnement de l'ANAC.

C'est en présence du directeur général de l'ANAC, de l'inspecteur principal, des directeurs de service, parents, amis et connaissances que les inspecteurs : Karim Tapsoba, Arsène Soma, Nelson Jose Romaric Coulibaly, Karim Sanga, Nebnoma Alexandre Kaboré se sont pliés à cette obligation.

Une fois, cet acte solennel accompli, les cinq nouveaux inspecteurs assermentés et mandatés : « *accèdent en cas de besoin sans limite et restriction aux aéronefs, installations et documents aéronautiques en vue d'en vérifier la conformité aux lois, règlements et normes en vigueur* », précise le même décret en son article 5.

**Les nouveaux inspecteurs sont compétents dans les domaines suivants :**



INSPECTEUR DES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DANS LA SPÉCIALITÉ COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE (CNS) : NEBNOMA ALEXANDRE KABORE



INSPECTEUR DES AÉRODROMES ET DES AIDES AU SOL (AGA) DANS LA SPÉCIALITÉ EXPLOITATION ET INSPECTEUR DES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DANS LES SPÉCIALITÉS GESTION DU TRAFIC AÉRIEN(ATM) ET RECHERCHES ET SAUVETAGE D'AÉRONEFS EN DÉTRESSE(SAR) : ARSÈNE SOMA



INSPECTEUR DES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE DANS LA SPÉCIALITÉ GESTION DU TRAFIC AÉRIEN (ATM), GESTION DE L'INFORMATION AÉRONAUTIQUE / CARTOGRAPHIE AÉRONAUTIQUE (AIM/MAP) ET CONCEPTION DES PROCÉDURES DE VOL (PANS-OPS) : NELSON JOSÉ ROMARIC COULIBALY



INSPECTEUR SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE (AVSEC) : KARIM SANGA

PRÉVISIONS SAISONNIÈRES 2018 AU BURKINA FASO :

# L'ANAM donne les grandes tendances

**La direction générale de l'Agence nationale de la météorologie (ANAM) a animé, le mercredi 31 mai 2018, une conférence de presse pour restituer les travaux du 5ème forum des prévisions climatiques saisonnières de l'année 2018.**

A l'entame de ce point de presse, le directeur général de l'ANAM, M. Ernest.K. OUEDRAOGO dans sa déclaration liminaire a précisé que le 5ème forum des prévisions climatiques saisonnières des caractéristiques pluviométriques, agro-climatiques et hydrologiques des pluies 2018 pour la zone soudano-sahélienne de l'espace CILSS/CEDEAO (PRESASS-05), s'est tenu, du 29 avril au 05 mai 2018 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Ce forum a été organisé par le Centre régional AGRHYMET/CILSS et le Centre africain pour les applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) avec les services de la Météorologie et de l'Hydrologie de la Côte d'Ivoire.

Il convient de noter que les prévisions saisonnières issues de ce forum sont l'objet d'un consensus autour des produits des modèles de prévision, des observations sur l'état des océans et des connaissances actuelles sur le climat de la sous-région.

Les situations observées et prévues au niveau des océans et de l'atmosphère

affectent la pluviométrie saisonnière Juin-Juillet-Août (JJA), Juillet-Août-Septembre (JAS) et les paramètres agro-climatiques de la saison agricole dans les pays du Sahel.

Ainsi, les résultats de cette prévision donnent les tendances probables des cumuls pluviométriques pour les périodes juin-juillet-août (jja) et juillet-août-septembre (jas) 2018 (durant lesquelles, on enregistre généralement plus de 60% de la pluviométrie au sud, sud-ouest et ouest du pays et plus de 80% de la pluviométrie le reste du territoire pendant la saison d'hivernage).

Les tendances probables concernent également les dates de début et de fin de la saison des pluies, les durées des séquences sèches les plus longues au cours de la saison et les débits moyens des hautes eaux dans les grands bassins fluviaux de la sous-région. A ces informations, il faut ajouter les conseils agro-météorologiques.

Les projections par la modélisation, malgré leurs incertitudes, indiquent un accroissement de la variabilité pluviométrique, une élévation de la température et du niveau de la mer et une recrudescence des phénomènes hydro-météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations, les vents violents et les vagues de chaleur.



**LE DG DE L'ANAM,  
ERNEST.K. OUEDRAOGO LIVRANT  
SA DÉCLARATION LIMINAIRE**

Ainsi, selon le rapport du 5ème forum, la période de juin-juillet-août (jja) 2018 connaîtra globalement un cumul pluviométrique excédentaire à normal sur la partie est, nord-ouest du territoire. Sur les parties ouest, sud-ouest un cumul normal à déficitaire est entendu. La partie centrale quant à elle, aura un cumul normal à tendance excédentaire.

S'agissant de la période juillet-août-septembre 2018, il est attendu des cumuls pluviométriques excédentaires à tendance normale à l'extrême est du pays et sur une partie des régions de la Boucle du Mouhoun, du centre-ouest, du centre- sud, centre- est et des Hauts- Bassins. Une situation normale à tendance excédentaire est attendue dans les parties centre-est, nord et

nord-ouest du territoire. La partie sud-ouest du pays pourrait connaître une situation normale à tendance déficitaire alors que l'extrême sud-ouest du pays restera déficitaire à tendance normale.

En résumé, il convient de noter que la situation excédentaire à normale pour les parties centre-ouest, est du pays en JJA, tandis que les parties ouest, sud-ouest une situation normale à déficitaire est attendue pour la même période. Une situation similaire est attendue en JAS sur la majeure partie du pays excepté la partie extrême sud-ouest ou une situation déficitaire à normal est attendue.

La prévention saisonnière constitue une des meilleures stratégies d'adaptation à la variabilité et au changement

climatique en Afrique de l'Ouest. En effet, l'élaboration et la diffusion d'informations caractérisant la qualité de la saison des pluies avant même que celle-ci ne démarre, permettraient aux agriculteurs, aux agropasteurs, aux gestionnaires des ressources en eau, aux décideurs et autres acteurs, de faire des choix avisés, judicieux et optimaux pour aborder la saison pluvieuse.

*Nouhou BERTE*

#### **LES JOURNALISTES N'ONT PAS MARCHANDÉ LEUR PARTICIPATION À CE POINT DE PRESSE**





**AWA BOUSSIM RECEVANT LES DIFFÉRENTS PRIX DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE AIR BURKINA**

# Kundé 2018: Awa BOUSSIM, lauréate de Air Burkina

**L**a compagnie Air Burkina a procédé à la remise de ses deux prix à sa lauréate du Kundé d'or 2018, le 25 mai 2018. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à son siège, sis à la place de la nation, en présence des hommes de médias et du commissaire général des Kundé ainsi que du personnel de la compagnie.

L'artiste Awa Boussim, pour avoir été couronnée Kundé d'or 2018, et meilleur artiste féminin de l'année a reçu respectivement un billet d'avion en classe Business et un autre en classe ECO des mains du directeur général de Air Burkina, Blaise SANOU, le tout pour une validité d'un an.

Pour le Colonel major Blaise SANOU : « l'identité d'une nation se reconnaît à travers la culture ». C'est pourquoi, sa compagnie se tiendra toujours aux côtés de la culture burkinabè, en général et des Kundé en particulier. Il a rassuré l'artiste Awa Boussim qu'Air Burkina est prête à lui apporter son

soutien indéfectible en tout temps et en tout lieu.

Partant de cet engagement, le Colonel major Sanou a invité l'artiste à redoubler d'efforts dans le travail afin de continuer à hisser l'image du Burkina Faso sur le plan national et international car la musique burkinabè est consommée aujourd'hui à travers le monde.

En guise de reconnaissance des efforts qu'Air Burkina consent dans la promotion et la valorisation de la musique burkinabè, Salfo Soré, le Commissaire général des Kundé a au nom de l'artiste remercié le Directeur général d'Air Burkina et son personnel pour leur contribution à la promotion de la musique burkinabè et à la valorisation des artistes.

Il a souhaité qu'Air Burkina vole toujours plus haut et plus loin pour le bonheur la culture burkinabè.

DRAMANE KABORE-DCPM-MTMURS



**PRÉSENTATION DES PRIX REÇUS PAR L'ARTISTE BOUSSIM**



FINANCEMENT DE L'ACSAC :

# Les ministres en charge de l'aviation civile **approuvent une redevance communautaire**

**A** l'initiative de la commission de l'aménagement du territoire communautaire et des transports de l'UEMOA, les ministres en charge de l'aviation civile se sont réunis, le 26 avril 2018, à Dakar au Sénégal pour l'examen et l'approbation du projet de décision fixant le taux et les modalités de perception de la redevance communautaire de sécurité et de sûreté de l'aviation civile au profit de l'Agence communautaire de la Supervision de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation civile (ACSAC).

Bien que son opérationnalisation ait été annoncée, l'Agence communautaire de la Supervision de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation civile (ACSAC) a des difficultés pour prendre ses marques. C'est en vue de trouver la solution idoine pour amorcer le décollage de l'ACSAC que les ministres en charge de

l'aviation civile de la zone de l'UEMOA se sont réunis à Dakar dans la capitale sénégalaise pour donner un coup d'accélérateur. Etaient présents à cette réunion les ministres du Burkina, du Niger, et du Sénégal. Les autres Etats membres se sont fait représenter par leurs plus proches collaborateurs.

A l'entame des travaux, deux allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture. Celle du Commissaire chargé de l'aménagement du territoire communautaire et des transports de l'UEMOA, M. Paul Koffi Koffi. Celui-ci a rassuré les ministres en charge de l'aviation civile de l'entière disponibilité de son institution à poursuivre et parachever la mise en œuvre



**VUE DU PRÉSIDIUM DES MINISTRES DIRIGÉ PAR LA MINISTRE SÉNÉGALAISE EN CHARGE DU TRANSPORT AÉRIEN, MAIMOUNA N'DAYE SECK**



**LES EXPERTS AUX TRAVAUX DE LA RÉUNION DES MINISTRES**



**PHOTO DE FAMILLE DES  
PREMIERS RESPONSABLES À  
L'ISSUE DES TRAVAUX**

*La réunion des ministres a reconnu la pertinence et la qualité du travail accompli par les experts, approuvé le rapport et formulé des recommandations suivantes à la commission de l'UEMOA :*

des diligences pour l'opérationnalisation de l'Agence communautaire de la Supervision de la sécurité et de la sûreté de l'Aviation civile (ACSAC) dans les Etats de l'UEMOA.

Intervenant ensuite pour ouvrir les travaux de cette réunion, Maimouna N'daye Seck, ministre des Transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal, a invité ses hôtes à trouver un mécanisme de financement adéquat en vue de réaliser les activités et les missions assignées à l'ACSAC.

Abordant les points à l'ordre du jour, les ministres ont examiné les grandes lignes du rapport des experts sur la note technique relative à l'actualisation du business plan de l'ACSAC et le projet de décision fixant le taux et les modalités de la démarche communautaire de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile.

S'agissant de l'actualisation du business plan, la réunion a rappelé la nécessité de transmettre les données complémentaires qui n'impactent pas les décisions devant être prises.

En ce qui concerne le projet de décision relative à l'initiative d'une redevance, celle-ci doit permettre à l'ACSAC, créée par l'acte additionnel n° 007/2013/CCEG/UEMOA du 24 octobre 2013, d'avoir les ressources nécessaires à son fonctionnement. Il faut rappeler que l'objectif principal de l'ACSAC est de promouvoir le développement sûr et efficace de l'aviation civile, ceci à travers l'établissement et maintien d'un niveau uniforme élevé de sécurité et de sûreté et des problèmes de l'environnement dans les Etats membre de l'UEMOA.

- réunir en cas de besoin les experts et les ministres sectoriels et statutaires dans une même réunion pour l'examen et la validation des textes pour les sujets d'importance ;
- soumettre les projets relatifs à l'opérationnalisation de l'ACSAC, au conseil des ministres statutaires pour leur adoption au mois de juin 2018 ;
- Veiller au respect du chronogramme de mise en œuvre de l'ACSAC prévue au mois de janvier 2019.

*Nouhou BERTE*



NOUVELLES ACQUISITIONS ...

# RACGAE : Acquisition de nouveaux matériels pour une grande satisfaction de sa clientèle

La Régie administrative chargée de la Gestion de l'Assistance en Escale (RACGAE) a élaboré un plan d'investissements et se donne les moyens d'honorer ledit plan pour une plus grande satisfaction des compagnies aériennes qui sollicitent son assistance.

Malgré le lourd passif auquel il fait face, notamment le règlement régulier de la dette des déflatés d'Air Afrique, la RACGAE n'a pas renoncé à ses ambitions d'investissements malgré le coût onéreux du matériel d'assistance en escale. Elle a mis en place un plan d'investissements qu'elle s'efforce d'honorer



... POUR SATISFAIRE ...

- Un groupe électrique de 140 kva ;
- Un groupe électrique de démarrage ;
- 3 tracteurs de manutention ;
- Un servicing eau potable ;
- Un élévateur de 27 tonnes

Avec ses nouveaux équipements, le travail des équipes de la RACGAE se trouvera davantage aisé et les compagnies aériennes gagneront en temps d'escale, toute chose qui permettra de réaliser des économies et de respecter les heures de décollage.

au fur et à mesure. Le renouvellement du matériel devient de plus en plus un impératif car les appareils déjà en fonction deviennent au fil du temps vétustes et obsolètes.

Ainsi, après les acquisitions de 2015, 2016, la RACGAE a continué à se doter en équipements modernes et de grandes capacités que ceux d'hier. Les acquisitions de 2017 viennent d'être réceptionnées courant février-mars 2018 au titre du budget 2017 s'élèvent à plus d'un demi-milliard de FCFA et se composent de :

... LA CLIENTÈLE ...



... AU MAXIMUM





# FICHE DESCRIPTIVE

## LA MINE D'ESSAKANE

### DONNÉES CORPORATIVES

<b>Date d'acquisition</b>	25 février 2009
<b>Actionnaires</b>	90 % pour IAMGOLD et 10% pour l'État Burkinabè
<b>Droits miniers</b>	100.2 km <sup>2</sup> (Essakane SA) et 1 266 km <sup>2</sup> (Essakane Exploration SARL)
<b>Droits de prospection</b>	Alkoma 2, Dembam 2, Gomo 2, Gossey 2, Lao Gountouré 2, Korizena, Gaigou, Irina, Pankoura, Tinkiro, Folgou, Bakloute, Gargo, Nomikdou, Ouobdago, Komboassi, Yamegtenga et Djanga Ouest.
<b>Exploitation et traitement</b>	Mine à ciel ouvert, circuit gravimétrique, charbon en lixiviation
<b>Production commerciale</b>	16 juillet 2010
<b>Production totale en 2017</b>	431 896 onces
<b>Réserves minérales totales</b>	3 390 000 onces au 31 Déc. 2017 à \$1200/oz
<b>Investissement total</b>	228 milliards de FCFA (construction initiale) et 180 milliards de FCFA (expansion)
<b>Coût de maintien tout inclus (CMTI) en 2017</b>	983 \$/ once
<b>Fin prévue des opérations</b>	2025

### IMPACTS ÉCONOMIQUES

<b>Emplois directs</b> (au 31 Décembre 2017)	2 288 emplois (95 % burkinabè)
<b>Contribution économique directe 2010-2017</b> (taxes, impôts et redevances)	310 milliards de FCFA
<b>Achats locaux</b> (fin 2017)	113,5 milliards de FCFA auprès de 500 fournisseurs de biens et services burkinabè

#### POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ

##### Essakane Communications

Tél : (+ 226) 25 36 91 44 / (00226) 25 36 91 44

Fax : (+ 226) 25 36 09 24

Email : Essakane\_Communications@iamgold.com

#### IAMGOLD ESSAKANE SA

Secteur 13, rue 13.16 Porte 72, Zone du Bois

09 BP 11 Ouagadougou 09 Burkina Faso



# IAMGOLD remporte le prix d'excellence VDMD 2018 : Pour l'initiative du « Fonds Fer » et le projet « Tigadeguè » des femmes d'Essakane site

**L**e 8 mai 2018 dernier, l'Association minière du Canada a remis à Vancouver, au Canada, le prix d'excellence « Vers le Développement Minier Durable » à la mine d'or Essakane pour son projet novateur visant la durabilité des communautés locales. Ce prix prestigieux vise à souligner le travail des sociétés minières qui mettent en œuvre des projets pour accroître et promouvoir le développement durable.

La mine Essakane a relevé la barre en matière d'engagement communautaire et elle était représentée à Vancouver par M. Denis Isabel, directeur santé sécurité et développement durable et M. Malick Gnankambary, Surintendant développement et relations communautaires pour recevoir son prix lors d'un gala de l'institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

IAMGOLD Essakane s'est démarquée dans la compétition en mettant de l'avant l'entrepreneuriat et le développement économique à l'échelle locale des communautés où la mine exerce ses activités. Un programme de valorisation des déchets métalliques plus connu

sous le nom de « Fonds Fer » ; mis en place par la mine Essakane, utilise les recettes provenant de la vente aux enchères des déchets métalliques de la mine pour financer les idées d'entreprises locales.

Un bel exemple du succès de ce programme est l'implantation d'une unité de production de pâte d'arachide gérée par le groupe « Endam » composé de 11 femmes du village Essakane site. L'unité installée est composée d'un bâtiment de stockage du produit fini et d'un bâtiment abritant la machine pour moudre l'arachide décortiquée. L'arachide est broyée dans un moulin qui la transforme en beurre. Le moulin fonctionne au diesel. La production mensuelle de la pâte est estimée à 1.800 kg, conditionnée dans des contenants de 30 kg, 20 kg ou 5 kg alors que la quantité estimée pour une production manuelle est à moins de

**L'ARACHIDE EST BROYÉE DANS UN MOULIN QUI LA TRANSFORME EN BEURRE**



100 kg par mois. Le « Tigadiguè » produit est vendu à 5000 F la boîte de 5 kgs. La production de la pâte d'arachide génère un bénéfice mensuel d'environ 500.000 FCFA. Ce projet de transformation professionnelle de l'arachide n'est qu'un parmi les 34 projets financés à hauteur de 53 millions de FCFA par le programme Fonds Fer'.

#### **Valorisation de la filière arachide**

La pâte d'arachide, appelée communément « Tigadéguè » est beaucoup utilisée dans la cuisine au Burkina Faso. La délicieuse sauce « Tigadeguè »





est très prisée des consommateurs. La production de cette pâte était un dur labeur pour les femmes qui traitaient l'arachide de façon artisanale. Cette unité mécanisée est la première de la région. Les 11 femmes disposent de l'équipement adéquat et de l'infrastructure qui permet de transformer l'arachide afin d'offrir un produit de qualité.

La pâte d'arachide produite a une valeur marchande et une durée de conservation importante. La matière première est achetée auprès des commerçants locaux. La production de cette unité de transformation est écoulée sur le marché local, voire régional. Les affaires se développent rapidement et la mine Essakane fait partie de la liste des clients du groupe des femmes en plus des restaurants de la localité et des milliers de ménages.

A travers ce prix, IAMGOLD Essakane SA est fière de compter parmi les mines modèles dont la responsabilité sociale est reconnue par l'Association minière du Canada. En rappel, les prix d'excellence « Vers le Développement Minier Durable », qui existent depuis 2014,

comprennent le prix en excellence environnementale et le prix en engagement communautaire.

C'est la deuxième fois qu'Essakane est lauréate du prix en engagement communautaire. En 2014, la mine avait raflé ce prix d'excellence avec le projet maraicher Marganta.



**MM. DENIS ISABEL, ESSAKANE (À.G.)  
ET MALICK GNANKAMBARY LORS DU  
GALA DE L'ICM 2018**

**11 FEMMES DU VILLAGE ESSAKANE SITE SONT  
GÉRÉES PAR LE GROUPEMENT ENDAM**





**LES AUTORITÉS DE L'AVIATION CIVILE, DÉTERMINÉES À GAGNER LE PARI DE LA RELANCE DE AIR BURKINA**



**POUR LE DG DE AIR BURKINA, M. BLAISE SANOU, LE PLAN STRATÉGIQUE EST DÉCISIF POUR L'AVENIR DU FLEURON NATIONAL**

# Air Burkina : une nouvelle ère pour un nouvel envol ?

**Après le retrait du groupe Aga Khan pour le développement économique (AKFED) de Air Burkina intervenu le 11 mai 2017 à Ouagadougou, l'Etat devient l'actionnaire principal. Comment lui assurer la pérennité de ses vols sans discontinuer, comme ce fut le cas des cinquante dernières années ? Comment la rendre performante et efficace en vue de faire face à la concurrence ? Tels sont les nouveaux défis qui interpellent le Gouvernement, la direction de Air Burkina.**

Symbole de souveraineté nationale, Air Burkina a, pendant 50 ans, volé et continue de faire flotter le drapeau du pays des hommes intègres dans les capitales africaines. Après le retrait du principal actionnaire, le groupe AKFED, Air Burkina doit continuer à poursuivre sa mission de désenclavement du pays. Aucune raison ne serait justifiée et aucune excuse ne sera acceptée si d'aventure, notre fleuron national venait de s'arrêter. L'impératif qui s'impose tant au niveau des pouvoirs publics qu'au niveau, de la direction générale est de travailler à maintenir le cap et à aller au-delà « pour lui permettre de voler plus haut et de faire face à cette concurrence qui devient de plus en plus rude et sans merci ».

Ayant pris la mesure de la situation, la direction générale s'est déjà mise au

travail en se dotant d'un plan stratégique et d'un business-plan, référentiels d'une meilleure gouvernance de la société. Aux dires du directeur général de Air Burkina, M. Blaise SANOU : « Nous avons trouvé une gestion peu rigoureuse et inopérante et nous avons pris des mesures en interne pour rationaliser les dépenses en vue d'instaurer au niveau de la compagnie une meilleure gouvernance basée sur l'équité et la performance ».

D'ores et déjà, un certain nombre de mesures ont permis d'enregistrer des résultats encourageants, notamment sur le plan économique. Aux nombres desquelles, il y a le catering. A ce niveau, nous avons réussi en huit mois à faire une économie de 32 millions sur toute l'année 2017, nous avons réussi à faire une économie d'à peu près 100 millions de francs CFA. Il y a des mesures qui avaient été prises mais qui n'auront leur effet qu'à moyen terme. Ainsi, la direction générale de Air Burkina prévoit une économie de 350 à 400 millions cette année.

Les voyants sont pour le moment au vert et Air Burkina devrait dans cette dynamique agrandir sa flotte de deux aéronefs à quatre ou cinq. Dans cette redynamisation de la compagnie aérienne, l'Etat et le citoyen lamda doivent jouer chacun sa partition.

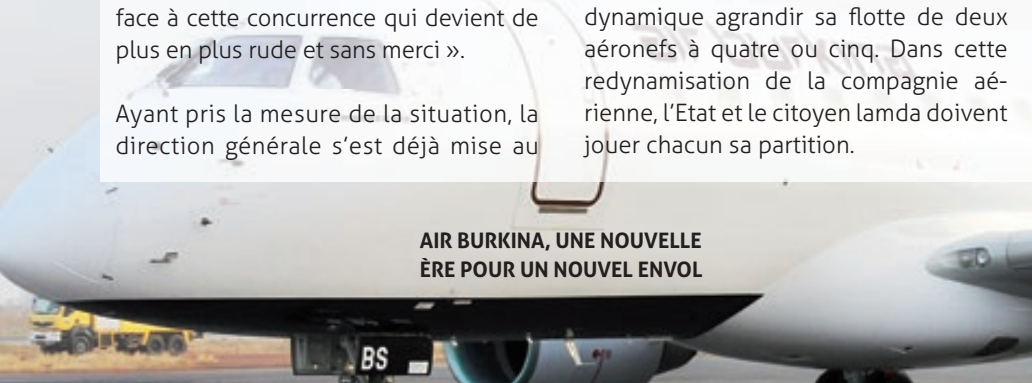
D'abord, l'Etat devrait augmenter sa part contributive et pourrait éventuellement envisager de faire en sorte que prioritairement toutes les missions des agents publics dans les pays de la sous-région et au-delà soient assurées par Air Burkina. Cette pratique est légion dans certains pays de la sous-région, et pourquoi ne pas la pratiquer à Air Burkina ?

Ensuite, le citoyen lamda est appelé à jouer sa partition en priorisant toujours ses choix sur Air Burkina et devenir le porte étendard de Air Burkina partout où il va. En outre, l'Etat pourrait ouvrir ses parts d'actions aux privés nationaux afin d'augmenter le capital de la compagnie.

S'il est vrai que le gouvernement a l'ambition de construire une nouvelle vision autour de notre compagnie aérienne, il devra solliciter l'adhésion de l'ensemble des Burkinabè autour de ce que nous aimons, ce que nous avons créé car nul doute que nous devons nous préparer pour affronter le marché unique des airs avec un outil beaucoup plus performant.

*Nouhou BERTE*

**AIR BURKINA, UNE NOUVELLE ÈRE POUR UN NOUVEL ENVOL**





Régie Administrative Chargée de la  
Gestion de l'Assistance en Escale  
"Burkina Handling Services"



*Salon Zoodo rénové  
plus qu'un confort c'est un accueil personnalisé*



Tél. : +226 25 30 60 94  
+226 25 30 65 20



IATA-AFRAA :

## Etroite coopération pour développer les transports aériens en Afrique

**L'Association du transport aérien international (IATA- International Air Transport Association) et l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA - African Airline Association) ont signé un mémorandum d'entente en vue d'approfondir leur coopération dans le développement des transports aériens en Afrique.**

L'accord a été paraphé entre Alexandre de Juniac, Directeur général et chef de la direction de l'IATA et Abderahmane Berthé, Secrétaire général de l'AFRAA. C'est en marge des travaux de la 74e Assemblée générale annuelle de l'IATA, accueilli par Qantas, qui s'est tenue à Sydney en Australie au mois de juin.

En vertu du mémorandum d'entente, les deux associations s'engagent à travailler en étroite collaboration pour :

- Améliorer la sécurité en aidant les compagnies aériennes à implémenter efficacement le programme d'audit de sécurité opérationnelle (IOSA- IATA Operational Safety Audit) ; le programme d'audit ISAGO (IATA Safety Audit for Ground Operations) et mettre en œuvre les recommandations IGOM (IATA Ground Handling Manual).
- Promouvoir la connectivité aérienne régionale en travaillant conjointement

avec les gouvernements pour rendre effectif le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).

- Encourager le partage des informations entre les différents acteurs de l'aviation afin d'améliorer l'expérience client.
- Améliorer la sécurité grâce au renforcement des capacités
- Dégeler les fonds des compagnies aériennes bloqués en suggérant aux différents gouvernements les meilleures pratiques pour évacuer les arriérés.
- Atteindre des niveaux raisonnables de taxes et de dépenses en aidant les gouvernements à se concentrer sur les retombées sociaux et économiques de l'aviation.

« L'Afrique a un fort potentiel ... Une amélioration continue de la sécurité, un cadre réglementaire efficace et une infrastructure adaptée sont essentiels pour faire éclore ce potentiel » a commenté Alexandre de Juniac. « Ce protocole renforcera la relation étroite qui existe déjà entre l'IATA et l'AFRAA et contribuera à faire en sorte que les normes mondiales et les meilleures pratiques constituent l'épine dorsale de la croissance de l'aviation en Afrique ».

Pour Abderahmane Berthé, « L'AFRAA et l'IATA partagent une vision commune ». Ce protocole d'accord avec l'IATA permettra aux deux organisations de travailler de façon plus étroite sur les principales priorités de l'aviation africaine, a-t-il indiqué.

Il y voit d'ailleurs une opportunité pour le continent. Car « le développement d'une industrie aéronautique sûre et durable en Afrique facilitera les affaires, le commerce et le tourisme et contribuera positivement à la croissance économique et au développement de l'Afrique » souligne-t-il.

Rappelons que l'IATA représente environ 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial tandis que l'AFRAA compte à ce jour près d'une quarantaine de compagnies africaines. Elle représente plus de 85% du trafic transporté par les compagnies africaines sur le continent. En Afrique, le transport aérien soutient déjà 6,8 millions d'emplois et contribue à hauteur de 72,5 milliards de dollars au PIB du continent.

## Des millions de Chinois «mal notés» privés d'avion



**Les citoyens chinois sont depuis le début du mois de mai classés en fonction de leur comportement. Et punis en cas de déviance.**

La Chine l'avait promis, elle l'a fait. Elle a empêché les citoyens «mal notés» de prendre 11,14 millions de vols et 4,25 millions de trains, rapporte le Global Times. Depuis le 1er mai, les habitants sont classés selon un système d'évaluation. Cette note sociale est attribuée en fonction du comportement, du casier judiciaire, mais aussi de la situation financière, de la civilité,

ou des opinions politiques du citoyen. Concrètement, une personne perdra des points si elle a lancé «de fausses alertes sur le terrorisme», causé des «problèmes» sur des vols aériens, utilisé des billets de trains expirés, fumé dans un espace public, mal garé son vélo... Le gouvernement communiste avait annoncé des mesures de rétorsion, comme par exemple un accès limité aux avions et trains.

Finir en faillite

L'objectif de cette nouvelle mesure? Inciter les citoyens à rentrer dans le droit chemin bien sûr. « Avec ce système, le but est que les personnes discréditées sombrent dans la faillite » a même affirmé au Global Times Hou Yunchun, ancien directeur du centre de recherche du Conseil d'Etat chinois. Ce système de crédit social sera généralisé dès 2020 en Chine.

## Un avion de Transavia dérouté à cause de... la forte odeur d'un passager

**Le vol HV5666 de la low cost Transavia, qui reliait les îles Canaries à Amsterdam, a été dérouté mardi 29 mai vers Faro, au Portugal à cause de ... la forte odeur d'un des passagers à bord.**

« La puanteur était gigantesque », a raconté un passager au journal De Telegraaf néerlandais, cité par France Info. « À partir du moment où l'homme est entré dans l'allée, les gens ont commencé à crier et à plonger dans leurs sacs à la recherche de mouchoirs à garder devant eux. » Certains passagers se sont mis à vomir... L'équipage a alors décidé

de dérouter le vol vers Faro pour débarquer le passager à l'odeur indélicat.

Officiellement, le vol HV5666 a atterri en urgence à Faro pour des raisons médicales. « L'équipage trouvait irresponsable de continuer à voler avec un passager qui semblait malade. L'appareil a donc été dévié pour des raisons médicales, mais il est exact qu'il dégageait une certaine odeur », a déclaré avec tact Transavia-Hollande. Le passager en question a été pris en charge par le personnel médical de l'aéroport de Faro après avoir été débarqué.



AIR CANADA :

## Un raton laveur bloque un avion pendant sept heures

**Le vol AC1126 a été retardé pendant sept heures par un intrus bien particulier, rapporte la Société Radio-Canada. L'Embraer E190 d'Air Canada devait partir de l'aéroport de Saskatoon, au centre du pays, pour Toronto, mais un raton laveur en a décidé autrement en se glissant dans un tuyau d'air conditionné de l'appareil ...**

Avant le décollage du vol, prévu jeudi en début d'après-midi et alors que les passagers étaient en train de s'installer, l'un d'entre eux remarque qu'un employé s'affaire sous l'appareil. Quelques minutes plus tard, Damien Lee, un professeur d'université voit des employés décharger les valises de la soute. « Les équipes au sol étaient visiblement surprises et ne savaient pas quoi faire », a-t-il expliqué.

Rapidement, jusqu'à 15 personnes, dont le personnel navigant et les membres d'une unité de contrôle des animaux, se regroupent à l'extérieur de l'avion. Selon les témoignages, les mécaniciens démontent les panneaux de l'appareil pour tenter de récupérer vivant l'animal. Cette « chasse » va durer plusieurs heures. « Le raton laveur est sorti, vivant ! », a lancé Damien dans un SMS envoyé à la chaîne CBC. Il s'est même enfui sur le tarmac dès qu'il a retrouvé l'air libre. Les passagers ont ensuite pu reprendre l'avion pour arriver à Toronto vers 2 heures avec sept heures de retard...

Pour s'excuser, la compagnie Air Canada, qui avait donné des tickets repas aux passagers, a promis une réduction sur un prochain vol.





Revue trimestrielle de  
l'Agence Nationale de l'Aviation Civile

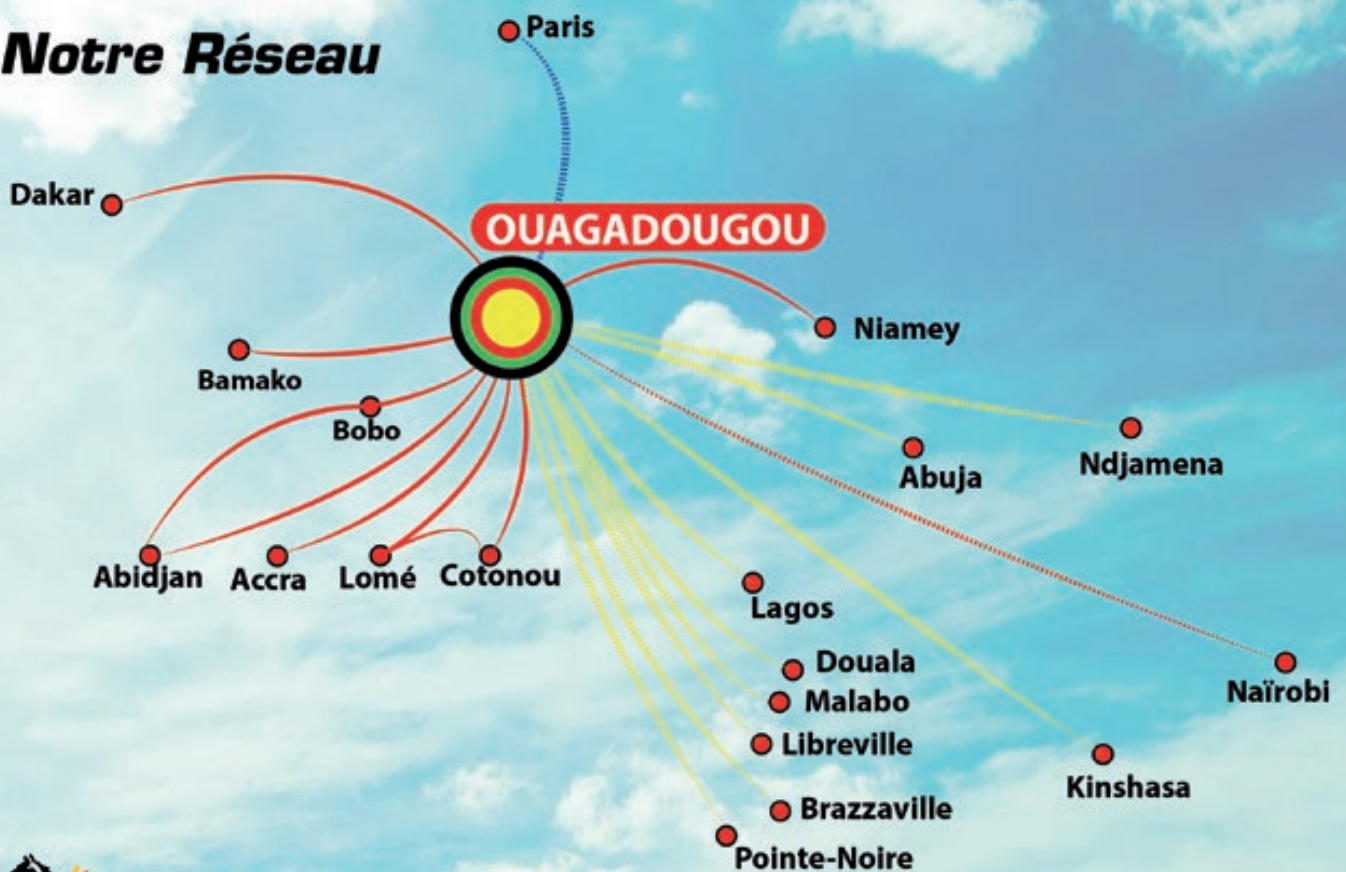
01 BP: 1158 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél: +226 50 30 64 88 / 50 31 63 32

Fax: +226 50 31 45 44

Mise en page du magazine: www.schaffenskraft.de

## Notre Réseau



## Our Network

